



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 novembre 2023

Date de convocation : 06/11/2023

Présents : MM. **POINTUD** Cyril, **CUNIS** Christelle, **BONNET** Jérémy, **BASTOS-HANCZYK** Flavie, **DUVERDIER** Yann, **HOYET** Delphine, **JANAH** Houssni, **MONTAGNAC** Olivier, **ROUYER** Jérôme

Absents excusés : Jean-Luc **HANCZYK**

Emeline **APPERT** donne pouvoir à Jérôme **ROUYER**

Audrey **SIMONET** donne pouvoir à Christelle **CUNIS**

Absents : Fanny **BERTHELLEMY**, Guy **MERAT**, Clément **VAROQUIER**

Approbation du compte rendu du 02 octobre 2023

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité

Demande de subvention communale dans le cadre de l'ALSH 2023 (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) organisé par Familles Rurale

Comme les années précédentes, Familles Rurales Association « les Temples » a sollicité notre Commune pour l'obtention d'une subvention par enfant inscrit et habitant à Saint Etienne Au Temple, ayant participé à l'accueil de loisirs sans hébergement, pour l'été 2023.

Pour le Centre de loisirs 2023, 24 enfants de Saint Etienne Au Temple ont été accueillis du 10 juillet 2023 au 28 juillet 2023.

Une participation financière de 26 € par enfant a donc été sollicitée par Familles Rurales soit :

$$24 \times 26 \text{ €} = 624 \text{ €}$$

Après en avoir délibéré, les membres présents acceptent d'accorder à l'unanimité cette subvention, pour l'ALSH 2023.

Tarifs des services périscolaires applicables au 1^{er} janvier 2024

Suite à l'augmentation du tarif unitaire HT des repas commandés auprès des Petits Gastronomes compte tenu de la conjoncture actuelle impactant le coût des matières premières, Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal expriment le souhait d'une réévaluation du tarif de la cantine scolaire facturé aux parents d'élèves.

Ils souhaitent porter le repas cantine à 5.53 € TTC (+ la plage de garderie à 1.70 € TTC qui se rajoute et dont le montant est inchangé et maintenu)

Ils rappellent également les horaires de la garderie, à savoir :

📌 Matin : 7 h 30 à 9 h

📌 Midi : 13 h à 14 h

📌 Soir : 17 h à 18 h 30

(Chacune des plages horaires est due dès qu'elle est sollicitée, quel que soit la durée effective de garde, à l'intérieur e la plage concernée)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des Membres présents, la facturation du repas cantine s'appliquera au tarif de 5.53 € TTC à compter du 1^{er} janvier 2024.

Présentation d'un programme de travaux d'entretien de voiries

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jérémy BONNET, Adjoint, qui présente à l'ensemble des Membres présents un programme de travaux d'entretien de voiries.

Un repérage sur place a donc été effectué par Monsieur Jérémy BONNET.

Il en ressort 4 secteurs à prendre en considération.

Monsieur Jérémy BONNET s'est donc rapproché de la Société COLAS, entreprise titulaire du groupement de commande de Châlons AGGLO auquel nous adhérons, pour obtenir différents devis dont il effectue la présentation détaillée par secteur de travaux à envisager.

Le total de ces travaux d'entretien de voiries représente un budget considérable et dans un premier temps, il a été décidé de remédier aux « nids de poules » localisés à différents endroits sur la Commune ainsi que d'accepter l'enduit monocouche sur la 2^{ème} partie de la rue des écoliers.

Les autres travaux d'entretien de voiries feront l'objet d'études lors d'une prochaine réunion de commission des travaux, animée par Monsieur Jérémy BONNET.

Informations diverses

Retour sur le Conseil d'Ecole du 17/10/2023

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Christelle CUNIS, Adjointe qui fait un rapide résumé du Conseil d'Ecole qui s'est déroulé le 17 octobre 2023.

A la rentrée de septembre 2023, on dénombre 82 élèves répartis sur 4 classes.

Les prévisions à ce jour, pour la rentrée de septembre 2024, s'élèvent à 79 élèves.

La directrice, Madame Levêque remercie les municipalités pour avoir pris en compte et contribuer aux différentes réparations et sollicitations diverses quant à l'amélioration du cadre de vie des élèves.

Pose/dépose des illuminations de fin d'année

L'installation des illuminations de fin d'année est prévue tout début décembre 2023.

Monsieur le Maire en profite pour rappeler les horaires d'éclairage public :

- ✚ En semaine : l'éclairage public s'éteint à partir de 22 h 30
- ✚ Vendredi et samedi : éclairage public maintenu jusqu'à 24 h
- ✚ Les 24 et 31 décembre 2023 : la commune sera éclairée toute la nuit

Suite Aménagement terrain rue de la Mairie

Afin de compléter l'offre en mobilier urbain sur le terrain de loisirs situé rue de la mairie, Madame Delphine HOYET et Monsieur Houssni JANAHA, chargés de ce dossier, ont présenté à l'ensemble des Membres présents 5 devis de différents prestataires.

Après échanges et réétudes de l'implantation de ces divers éléments, il a été proposé d'orienter les devis vers 4 banquettes et une table de pique-nique et ce, sur la base des offres reçues mieux disantes.

Commission de contrôle des listes électorales

En prévision des Elections Européennes qui se dérouleront le dimanche 9 juin 2024, la Commission de contrôle des listes électorales doit se réunir entre le 24 novembre 2023 et le 29 décembre 2023.

Pour rappel, la Commission de contrôle de notre Commune est composée comme suit :

- ✚ Conseiller municipal : Mr Jean-Luc HANCZYK
- ✚ Délégué de l'administration : Mr Romuald APPERT
- ✚ Délégué du Tribunal Judiciaire : Mr Emmanuel BONAFIOUS

Gestion du Cimetière – Pérennité du logiciel « Néocim »

Madame Audrey SIMONET, Présidente de la Commission « Cimetière », accompagnée de Madame Christelle CUNIS et Monsieur Olivier MONTAGNAC, Membres, ont reçu ce jour en Mairie, Madame Anne-Sophie LAVEFVE, Ingénieure Commerciale chez JVS-Mairistem pour une démonstration de leur gamme de logiciel cimetière.

Une proposition commerciale a donc été soumise aux membres présents pour comparatif par rapport au logiciel cimetière existant.

Une étude est en cours quant au changement ou pas du logiciel existant et sera revue lors d'un prochain conseil municipal.

URBANISME

DP 051 476 23 R0029

Pose d'une baie vitrée

M. Olivier DUBOIS

16 Rue de Courtisols

DP 051 476 23 R0030

Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture

M. Stéphane FERAUD

28 Rue des Coquelicots

DP 051 476 23 R0031

Edification mur et clôture

M. Jean-François HUPPE

21 Rue de Courtisols

FIN DE SEANCE A 23 H 15

DATE DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Lundi 11 décembre 2023



Le Maire
Cyril POINTUD